



Bâtiment

Pour rappel, la version 5.0 du logiciel avait déjà apporté la possibilité de modéliser la correction acoustique (avec l'approche méthodologique de l'EN 12 354-6), ainsi que de prendre en compte les problématiques de toitures (comble aménagé ou non) et celle, très complexe, des bureaux (plafond filant, façade légère, plancher technique,...). Enfin, avec un ordinateur équipé d'une carte son et d'enceintes, le logiciel Acoubat Sound permet d'écouter le rendu sonore d'un bruit aérien à l'intérieur d'une pièce particulière, quelle que soit l'origine de la source de

bruit (sonnerie de téléphone, musique, aboiement de chien, trafic routier...), mais également sa nature et son niveau.

Une version de démonstration peut être téléchargée gratuitement sur le site du CSTB :

http://dae.cstb.fr/fiches/preview.asp?main=17&id_fiche=9&id_onglet=19

Des formations à cet outil sont proposées en 2010. Pour tout renseignement technique : acoubat@cstb.fr ou www.cstb.fr ■



Des loggias pour isoler du bruit routier

En réhabilitant les 160 logements d'un immeuble de loggias en bois, la SEMIDEP (Sem immobilière interdépartementale de la région parisienne) visait trois objectifs : donner plus d'espace aux logements, les isoler du bruit de l'A3 voisine, et revaloriser le bâtiment.

Les habitants des 160 logements sociaux de la SEMIDEP (Société anonyme d'économie mixte immobilière interdépartementale de la région parisienne), situés à seulement 35 mètres de l'autoroute A3, à Bondy (Seine-Saint-Denis) étaient exposés à des niveaux de bruit très importants. Les chambres placées sur les parties adjacentes étaient un peu préservées ; quant à la pièce principale, elle était touchée de plein fouet par les nuisances sonores. Des travaux ont donc été décidés en 2006.

Sollicité pour réduire le bruit qui s'élevait à près de 50 décibels dans le salon de certains appartements, l'architecte Laurent Pillaud disposait d'un budget limité pour rénover la majeure partie de la façade de cet

immeuble des années soixante. Il s'est intéressé à l'ajout de loggias en bois. Outre le fait d'être relativement peu coûteuses à l'achat, les loggias pouvaient servir d'espace tampon avec l'extérieur, tout en augmentant la surface des appartements.

Les loggias sont arrivées préfabriquées sur le chantier. Conçues selon le procédé « Leno », les panneaux sont fabriqués dans l'usine allemande de Finnforest-Merk, près de Munich, assemblés par Home Bois Distribution à Langon (Gironde) et livrés à Bondy.

Cet ajout de loggias en bois préfabriquées sur huit étages est une première. Constituées d'une structure composée de trois murs de 14 cm d'épaisseur, d'une dalle en bois de 15 cm d'épaisseur, et d'une planche

pour le plafond de 2 cm d'épaisseur en panneaux d'epicéa contrecollés, avec un pare pluie et d'un bardage en mélèze, elles sont équipées de double vitrage. Reposant sur des fondations extérieures en béton, elles sont ajustées à la façade et non pas accrochées à elle. Elles sont, en quelque sorte, empilées.

Grâce à ces loggias proposées par l'architecte Laurent Pillaud de l'agence Virtuel on obtient 35 dB alors que l'on mesurait plus de 48 décibels au 8^e étage. Au final, chaque habitant a gagné six mètres carrés, de quoi aménager un jardin d'hiver, ou agrandir une pièce à vivre. Parmi les autres avantages, on peut citer la brièveté du chantier, seulement deux mois ont été nécessaires à l'installation de toutes les loggias.

Cet aménagement aura coûté 1,3 million d'Euros, et s'inscrit dans le chantier plus large de résidentialisation de 230 logements dans le quartier. Un premier pas vers la revalorisation du quartier de la Noue-Caillet de Bondy, qui devrait également voir naître un îlot de verdure en son centre à l'horizon 2013.

Fiche technique du chantier des loggias :
Maître d'œuvre : Laurent Pillaud (Virtuel architecture)

Maître d'ouvrage : Semidep

Durée des travaux : juillet et août 2009

Lieu : quartier de la Noue-Caillet à Bondy (Seine-Saint-Denis) ■